

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 11 (1914)
Heft: 7

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

S'ADRESSER

pour tout ce qui concerne la rédaction
à M. GUBLER, à Belmont (Boudry)
Neuchâtel.



pour les annonces et l'envoi
du journal
à M. E. FARRON, à Tavannes.

ONZIÈME ANNÉE

N° 7

JUILLET 1914

JUILLET

On a rarement vu un mois de mai aussi mauvais pour les abeilles que celui que nous venons de passer ; il n'y a pas eu moins de 16 jours de pluie et la température a été de 2 degrés au-dessous de la normale, deux seuls jours étaient beaux ! Il n'a jamais gelé ; mais la température nocturne était toujours très basse et l'expérience nous a prouvé que les fleurs ne produisent pas un nectar abondant si nous n'avons pas environ 10 degrés pendant la nuit. Aussi n'est-ce pas étonnant que le résultat du travail de nos abeilles soit si triste. Depuis 24 ans que nous faisons des observations nous n'en avons pas encore enregistré une aussi mauvaise ; sur 25 stations, 16 annoncent pour ce mois des déficits qui vont jusqu'à 8300 grammes !

Et juin continue comme mai a donné le ton ; cependant les champs d'esparcette présentent une richesse de floraison admirable, mais cela ne donne pas et d'ailleurs nos pauvres bêtes sont constamment dérangées dans leur travail, car à tout moment le soleil se cache, une ondée se prépare et le résultat final de la journée est le plus souvent insignifiant. Par places, les essaims sont assez nombreux, jusqu'à 60 %, j'espère qu'on n'oubliera pas de leur donner ce que, hélas, cette année, la nature leur refuse ; c'est une dépense bien placée.

Par les quelques jours chauds du commencement de juin, le miel-lat a déjà fait son apparition sur le tilleul et il serait possible que la forêt nous réservât une seconde récolte un peu plus riche, sinon il ne nous faut pas renvoyer l'approvisionnement de nos colonies et leur donner, dès la fin de juillet, le nécessaire. Il sera bon de restreindre le nombre des ruches et de ne garder que les meilleures, mais de leur fournir abondamment la prébande. Le nourrissage de printemps ne vaut jamais celui d'automne, c'est ce qu'on a de nouveau vu en

mai dernier : ceux qui ont voulu stimuler la ponte en ont été pour leurs frais, les abeilles ont souvent refusé le sirop, la température étant trop basse. Tâchons d'avoir des colonies fortes et bien approvisionnées pour l'hiver, c'est là la clé de la réussite pour l'année prochaine. Dans les mauvaises conditions où nous nous trouvons, l'élevage de reines est aussi fort difficile et on se plaint généralement que beaucoup de ces jeunes majestés se sont perdues à leur première sortie. Mais il est probable qu'après cette période de mauvais temps nous aurons un suite de beaux jours qui facilitera cette opération. Ne perdons pas courage et tâchons de renouveler au moins nos vieilles mères qui cette année sont nombreuses dans la plupart des ruchers. Cela peut encore se faire en juillet; cependant c'est plus difficile qu'en mai et juin à cause du pillage; il est nécessaire d'être prudent.

L'exposition de Berne est toujours très fréquentée et nous recommandons une visite à tous nos amis, il y a là beaucoup à apprendre. Nous espérons que la participation à la temporaire ne se ressentira pas trop de la mauvaise récolte, avec la bonne volonté et l'effort réuni de tous, on trouvera toujours moyen de faire quelque chose de beau; nous avons confiance dans l'énergie, la persévérance et l'esprit ingénieux de nos collègues.

U. Gubler.

A PROPOS D'ESSAIM

L'apiculteur qui désirait compléter son rucher cette année a été servi à souhait, car rarement la fièvre de l'essaimage a sévi comme en mai-juin 1914. Jeunes ou vieilles, logées à l'étroit ou habitant une vaste demeure, pourvues ou non de provisions, les reines, les abeilles étaient toutes d'accord pour changer de logis et cela à un point que l'ami Hugueniot me disait : « Faut-il qu'elles aient eu le feu au... pour essaimer par la pluie et le froid ! » En effet, le jour où il m'annonçait un essaim est noté comme froid et pluvieux et marqué d'une chute de la balance.

Pour que ce phénomène ait été si général dans notre région et si impérieux pour ainsi dire, il a fallu une raison plausible et, à mon idée, je la trouve dans le fait qu'avril, avec ses jours ensoleillés et sa récolte sur les cerisiers, a provoqué une forte ponte et un gros apport de population. Tout aurait marché à souhait si par malheur la première quinzaine de mai n'avait pas été caractérisée par le froid, la pluie, le vent, la bise et les récriminations de l'apiculteur. La ponte s'est arrêtée, la récolte s'est faite à domicile sur les cadres et il y a eu nombre d'abeilles inoccupées, n'ayant rien à nourrir, rien à butiner,

et comme la paresse est un vice inconnu dans ce royaume parfait, des idées d'expatriation ont dû germer dans les ganglions cérébraux de nos bestioles.

De plus j'ai remarqué cette année combien la ponte était restreinte à quelques cadres seulement et combien de peine les abeilles ont eu à se décider pour la construction de feuilles gaufrées; il n'y a eu aucune ampleur dans le nid à couvain, aucune extension et dans bien des ruches les feuilles gaufrées placées dans les bords sont à peine ébauchées. Tout cela je l'attribue au temps anormal de mai et au peu de récolte disponible à la suite des nuits froides. N'a pu rire et se frotter les mains que l'apiculteur ayant des appartements à louer ou voulant augmenter sa régie, les autres ont crié : « Misère, misère; c'est trop; nous préférerions une récolte et des hausses garnies. »

Pour ma part, j'ai eu mes sept à huit essaims sur une vingtaine de ruches, sans compter ceux qui sont partis sans avertissement et que m'ont signalé les quelques abeilles voletant pendant deux à trois jours autour d'une branche où je n'avais rien récolté. La capture d'un essaim m'a spécialement intéressé, étant donné son poids, sa position et le moyen employé pour entrer en sa possession. Le 4 juin à 3 heures je le vois sortir et en un clin d'œil l'air grouille d'abeilles, puis le nuage lentement va se poser sur un frêne de l'autre côté du ravin, à environ 7 à 8 mètres de hauteur, bien au bout d'une branche qui pliait sous le faix de 5 kg. 200, comme j'ai pu le constater ultérieurement sur la balance. Le terrain très en pente, le ruisseau coulant au pied du frêne, la broussaille et surtout la hauteur de la branche élue, tout contribuait à me remémorer la fable du renard et des raisins et j'étais sur le point de laisser aller les choses quand l'idée de fumer une pipe et de chercher un moyen approprié à la circonstance me fit choisir un siège au pied de l'arbre. Et l'idée fut heureuse, car à peine la pipe allumée la fumée s'éleva en volutes bleuâtres prenant peu à peu la forme d'un panier muni d'une longue ficelle au bout de laquelle pendait un écrou de char trouvé au cours de mes sorties. La vision fut rapidement réalisée et après quelques essais très palpitants l'écrou passa par-dessus la branche, retomba de l'autre côté et il me fut possible, avec des mouvements de scie, de localiser mon panier juste sur la perpendiculaire de l'essaim. Lentement je tire le côté écrou de ma ficelle et, sans heurt ni à-coup, le panier vient se placer sous l'essaim qui plonge en partie dedans. Le principal est fait, il me suffit de tirer d'un coup sec et brusque à la fois sur les deux bouts de la ficelle et voilà les trois quarts de l'essaim dans le panier. Quoique seul, je ne pus m'empêcher de rire, ce qui donne toujours une impression un peu nigaude, puis lentement je laisse redescendre le panier à mi-hauteur et pendant que le

dernier quart de l'essaïm se groupe autour de la mère, je vais savourer une tasse de thé bien méritée. Lorsque je reviens, tout est calme, le panier pend dans les airs et tourne lentement d'un côté ou de l'autre, chargé de l'essaïm au grand complet. Ce fut chose facile alors que de laisser descendre le tout juste sur une ruchette prête à recevoir l'enfant prodigue. Deux heures plus tard, lorsque je portais cet essaïm monstre à une apicultrice des environs, la reine avait été si contente de ma manière de procéder, qu'elle avait déjà pondu sur les deux faces d'un cadre garni de miel et de pollen.

Evidemment je ne veux pas admettre que cette manière de récolter les essaïms soit nouvelle et mérite les honneurs d'un brevet, mais je l'ignorais et je n'ai pu m'empêcher de la communiquer à notre *Bulletin*, surtout pour donner libre cours à la joie que j'ai ressentie comme apiculteur et dans l'espoir de tirer d'embarras un confrère quelconque qui pourrait se trouver dans une situation analogue. Ne négligez donc pas de ramasser les vieux écrous, de récolter les ficelles entourant les envois de feuilles gaufrées, de tenir un panier dans votre rucher et de fumer une pipe qui vous ouvre les idées; si par-dessus le marché vous avez un arbre élevé, un bel essaïm au bout d'une branche, mêlez le tout ensemble, procédez par ordre et il vous sera possible de faire plaisir à quelqu'un en lui garnissant une ruche veuve d'hyménoptères.

D^r E. R.

CAPTURE DES ESSAIMS

En cette saison, où l'essaimage est fréquent, surtout dans les races carnioliennes, rappelons aux novices en apiculture que la capture des essaïms est chose facile en général.

Il n'est pas toujours possible d'assister à la sortie de ceux-ci, à moins d'habiter à quelques pas du rucher, ce qui permet au bruit intense de l'essaimage d'attirer l'attention de l'apiculteur.

Pour beaucoup, ce n'est pas le cas; en effet, le voisinage trop proche du rucher avec l'habitation est une gêne, voire même un danger pour les personnes, les enfants, le bétail qui circulent autour de la maison.

Alors on préfère tenir l'apier à une distance assez grande, ce qui fait que nos petites bestioles s'envolent, souvent, sans dire au revoir ni merci à leur propriétaire. -

Fréquemment, quand le temps est beau et chaud, que le soleil darde ses rayons les plus ardents, l'essaïm, après avoir fait une pause d'une demi-heure sur l'arbre ou le buisson le plus proche,

s'envole vers des lieux plus frais, mais souvent inconnus de l'apiculteur.

Lorsque au contraire le temps est couvert, qu'une légère brise entretient la fraîcheur, les abeilles sont moins volages et restent parfois jusqu'au lendemain au point de leur première étape.

Rappelons en passant que, pour les essaims primaires, la reine, toujours alourdie par sa ponte, a une préférence marquée pour se poser près du sol, sur les branches basses des arbres, sur les groseillers ou sur les haies les plus proches.

Les essaims secondaires ou primo-secondaires (j'appellerai ainsi ceux qui surviennent en premier lieu avec une jeune reine née à la suite de la mort de l'ancienne) ont un vol plus léger et aiment à se jucher aux plus hautes branches des arbres, souvent à dix et quinze mètres du sol.

Il est alors parfois fort difficile de les atteindre. Le moyen qui nous a le mieux réussi, en plusieurs occasions, est de se hisser, par un moyen quelconque, dans l'arbre, auprès de la branche qui soutient l'essaim à son extrémité, de scier cette branche, puis de la descendre prudemment et sans secousse, avec son précieux fardeau, en s'aidant, si l'on veut, d'une cordelette qu'on y aura attachée. Dans ce cas, un aide, installé sur une échelle ou armé d'une perche, protège, dans sa descente, la branche coupée contre les accrochages dangereux avec les ramures inférieures. Finalement, il s'en saisit et la capture est assurée.

Le système des gobe-essaims, sorte de poche en toile que l'on emmanche au bout d'une longue perche et que l'on ferme, en tirant une ficelle, dès que l'on croit avoir saisi tout l'essaim, ne réussit pas infailliblement.

Il faut, pour assurer le succès de cet engin, fort commode en apparence, pouvoir faire tomber l'essaim, d'un coup sec, dans la poche.

La chose est facile quand l'essaim repose sur la partie médiane d'une branche dépourvue, en cet endroit, de petits rameaux, et que la branche est assez basse pour qu'on puisse aisément la frapper de haut en bas. Mais ce n'est pas habituellement le cas lorsque la branche est très élevée et presque verticale. Alors le gobe-essaims remplit ses fonctions d'une façon défectueuse. La grappe d'abeilles est mal secouée, s'envole en tous sens, Le sac, en se refermant, au moyen de la ficelle qu'on tire, emprisonne souvent un rameau avec le gros des abeilles et une dislocation de l'essaim se produit, sans qu'on puisse fermer utilement la poche.

Le meilleur moyen, l'unique, à mon avis, dans ces cas difficiles, est de scier la branche et de la descendre.

Les essaims munis de jeunes reines fraîchement écloses ne se po-

sent pas toujours près du rucher et s'envolent souvent fort loin dans leur première étape. Ils sont parfois perdus pour leur propriétaire s'il n'a pas l'occasion de les voir prendre leur essor et de pouvoir les suivre.

Rappelons à nos camarades qui font leurs débuts, que lorsqu'ils ont constaté la sortie d'un essaim et s'ils n'ont pas, sous la main, la ruche en paille ou la caisse nécessaire à sa capture, que, pour retenir plus sûrement en place leurs abeilles, en attendant qu'ils se soient procuré les objets indispensables, ils doivent mettre à l'ombre leur essaim, surtout si le soleil est très ardent. Pour cela, ils prendront une toile quelconque, un drap au besoin qu'ils tendront au-dessus de l'essaim soit au moyen de perches, soit en utilisant les branches voisines de l'essaim. Puis ils aspergeront cette tente improvisée avec un peu d'eau de temps en temps. Les abeilles n'aiment pas rester longtemps sous les rayons brûlants du soleil; elles ont vite fait de déménager. Tout le monde sait que leur masse agglomérée dégage déjà une très forte chaleur.

Mettons donc au frais nos essaims quand la chose est possible, si nous ne sommes pas en mesure de les recueillir de suite. Je ne m'étendrai pas sur les moyens généraux employés pour la capture des essaims et leur mise en ruche : nous avons appris ces opérations dans nos auteurs favoris : Bertrand, Dadant, Layens, Root, etc.

Disons seulement un mot pour le cas d'un essaim posé au milieu d'une haie, ce qui arrive fréquemment. Il suffit de placer, au-dessus du groupe d'abeilles, une ruche en paille ou caisse quelconque. Un peu de fumée envoyée modérément avec l'enfumeur ou la pipe, sous les abeilles, suffit pour les diriger rapidement vers le plafond de leur nouvelle demeure où elles grimpent avec entrain.

Albéric de Cibeins,

membre de l' « Abeille fribourgeoise ».

SOCIÉTÉ VALAISANNE, ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le 14 mai, une centaine d'apiculteurs valaisans, parmi lesquels quelques dames et demoiselles, accourus des bords de la Raspille aux rives du Léman, se réunissaient à Bramois pour entendre la parole si autorisée de M. Ruffy, ce grand maître en apiculture.

Nous éprouvons un plaisir particulier à noter parmi les participants, M. le directeur de l'École normale de Sion, accompagné d'un groupe d'élèves et de jeunes régents. L'introduction de l'apiculture au programme de cet établissement nous prouve l'importance tou-

jours plus grande qu'on attache à cette branche qui nous est chère et ce fait nous est un puissant encouragement.

Une cordiale réception agrémentée du réconfortant verre de l'amitié, après quoi l'on se rend au local de la séance. Notre président, M. Louis Rey, de Vionnaz, adresse à la nombreuse assemblée de sympathiques souhaits de bienvenue et immédiatement l'on attaque l'ordre du jour relativement chargé. Par une délicate attention, M. le conférencier, de crainte de faire trop long, dit-il, nous laisse d'abord liquider nos affaires de famille avant d'aborder les sujets qu'il s'est proposé de nous développer.

Le protocole de la réunion de 1913, ainsi que les comptes de l'exercice écoulé sont approuvés sans observation. Le subside de 200 fr. généreusement alloué par le Conseil d'Etat en vue de l'Exposition rencontre dans l'assemblée un unanime écho de reconnaissance. Est posée d'abord la question de principe : « Voulons-nous, oui ou non, participer en section valaisanne à l'Exposition temporaire du 21 au 31 août ? » Se sentant ainsi puissamment appuyés par les autorités supérieures, tous les apiculteurs présents, comme mus par un invisible ressort, lèvent une main enthousiaste pour le vote affirmatif. Cet ensemble parfait en vue de l'honneur du pays procure une visible satisfaction à M. Ruffy qui félicite l'assemblée de ce magnifique élan de solidarité et de patriotisme.

L'éminent apiculteur jurassien profite de l'occasion pour nous prodiguer ses précieux conseils et nous éclairer de ses lumières afin que nos produits apicoles fassent bonne figure à l'Exposition nationale. « Exposez beaucoup, nous dit-il, proprement et avec goût, c'est ce qui vous a fait défaut dans les précédentes expositions. La qualité de vos produits ne peut être surpassée. Que redouteriez-vous donc ? Allez-y hardiment sans vous soucier outre mesure de la dépense. Tout vous sera remboursé, car de votre miel il n'en reviendra point de Berne, ajoute-t-il. » L'orateur est vivement applaudi, même lorsqu'il met le doigt dans la plaie pour nous signaler nos défauts et nous reprocher notre apathie.

Là-dessus, il est immédiatement constitué, dans chacun des huit districts de la partie française du canton, une commission de trois membres chargée de recueillir de la plaine au pied des glaciers, chacun dans sa région respective, la plus grande quantité possible des divers produits de nos abeilles : miel extrait, cire, rayons, sections, constructions sous cloches de verre. On peut se procurer ces dernières à la verrerie de Monthey, au prix exceptionnel de 2 fr. pièce.

La dite cloche s'adapte sur le corps de ruche en lieu et place de la hausse, au moyen d'une ouverture circulaire de même grandeur ménagée à la planchette ou à la toile cirée. Les abeilles l'emplissent

de frais rayons de miel généralement de bas en haut et on la détache ensuite au moyen d'un fil de fer auquel on imprime un mouvement de scie horizontale. Ces productions bien réussies sont d'un très bel effet, comme aussi les sections. Il est fait un instant appel à tous les apiculteurs de bonne volonté et quelque peu expérimentés pour que chacun produise l'une ou l'autre de ces spécialités. Tous ces produits seront payés à leur valeur ou cas échéant rendus aux fournisseurs sur leur demande expresse.

Suit la question du contrôle du miel. Il est décidé sans opposition de le maintenir et chaque apiculteur est instamment prié de profiter de cet avantage. M. Ruffy insiste particulièrement sur ce point.

Au lieu d'être affectés à des œuvres de charité comme ceux de la première année, les bocaux de contrôle de 1913 seront placés en tombola en faveur de la caisse de la société qui ne dédaignera pas cette année une recette extraordinaire venant à propos pour l'aider à supporter les charges supplémentaires imposées par l'Exposition.

Le comité est confirmé par acclamation, après quoi M. Ruffy nous développe en son langage vif et attrayant, parce que épicé, ce sujet qui a été suivi avec un intérêt soutenu pendant plus de deux heures.

Augmentation rationnelle du rucher.

Le principe fondamental du conférencier repose sur cette règle inviolable : Ne jamais se permettre dans la ruche des opérations contraires aux lois de la nature ; pas d'essaims artificiels, mais formation de nuclei au moment de l'essaimage naturel en utilisant les cellules royales toujours, en ce moment-là, en assez grand nombre, et qui, sans cette opération, sont sacrifiées en grande partie ; changement de reine à la troisième année, à la même occasion également ; mise en hivernage de bonne heure en donnant en août déjà le complément de provisions nécessaires, etc.

A 1 heure, dans la cour du café-restaurant de la Belle-Ombre, un gai banquet attend les apiculteurs. Comment en serait-il autrement quand l'organisateur et le restaurateur sont deux Messieurs Gay, auxquels s'adressent nos sincères remerciements, de même qu'à la Municipalité de Bramois pour son aimable délégation dans la personne de M. le président Mayor et pour son généreux et exquis vin d'honneur.

Mais si, d'après la cantate du centenaire :

Bramois est un charmant endroit,
Où bien l'on rit, où bien l'on boit,

nous avons encore de la sérieuse besogne à abattre, car l'ordre du jour n'est pas épuisé.

On admet 24 nouveaux membres.

Conthey est désigné pour l'assemblée de 1915.



Assemblée de la Société valaisanne d'apiculture le 14 mai à Bramois.

La proposition maintes fois formulée déjà, par M. H. Gay, de former dans notre société des sous-sections régionales rencontre ici un champ d'action tout préparé. Les commissions de trois membres ci-devant nommées formeraient dans chaque district le comité provisoire chargée d'organiser ces sections nouvelles et de recruter de nouveaux adhérents à la Société valaisanne, qui resterait intacte quant à son organisation mais qui deviendrait de ce fait bien plus forte pour le plus grand avantage des apiculteurs. Cette proposition est adoptée.

M. Ruffy reprend ensuite la parole pour nous présenter son second sujet :

Remèdes radicaux contre la loque.

Point d'ingrédients dont le principal effet est de faire perdre beaucoup de temps et d'argent. Ici encore, qu'on ne contrarie jamais la nature, qu'on tienne le couvain bien au chaud et les ruches toujours bien approvisionnées, qu'on ne se permette point de visites intempestives et bien des dangers de loque seront écartés. Les colonies dont la maladie n'est pas encore invétérée et la population suffisante, mises à la diète pendant deux jours en caisse vide et placées ensuite sur feuilles gaufrées, puis nourries abondamment, sont généralement retrouvées plus tard avec le couvain en parfaite santé.

Là-dessus, l'assurance obligatoire contre la loque est votée, avec une imposition de 20 centimes par ruche pour la première année.

L'après-midi se termine par la visite des ruchers particulièrement bien tenus des apiculteurs de Bramois qui, à titre d'adieux, font circuler abondamment dans nos rangs le nectar inséparable de toutes nos fêtes champêtres.

F. B., secrétaire.

CHEZ UN VÉTÉRAN

C'est avec un vif plaisir que j'ai visité, le 31 mai, le rucher de l'un de nos vétérans, M. Combremont, à Chésard, près Grandcour.

M. Combremont a passé soixante-dix ans et s'occupe d'apiculture depuis son jeune âge. C'est dire qu'il est maître, et comme tout apiculteur, il est pour ses visiteurs d'une courtoisie et d'une prévenance excessive. Chez le papa Combremont, à l'écouter, les heures passent et on oublie tout autre rendez-vous.

Combien de choses intéressantes j'y ai entendues et retenues. Ses conseils ne peuvent être que bons et dictés par l'expérience. J'ai trouvé chez ce maître toutes les œuvres traitant de l'apiculture et non seulement il les a lues, mais il est capable de citer tous les passages de ces livres, traitant les questions discutées.

M. Combremont possède 31 colonies logées dans des ruches Layens et deux ruches économiques. Sa digne épouse partage avec lui tous les plaisirs et les revers du métier. Il est intéressant de surprendre ces deux vieillards à leur besogne.

M. Combremont a comme moi ses hausses vides mais il ne s'en plaint pas et ne rend pas ses protégées responsables de la disette.

Je posais à ce maître la question suivante : « Un essaim qui quitte sa ruche mère, s'occupe-t-il de sa future demeure ? » La plupart des essaims, me dit M. Combremont, vont à l'aventure; cependant, il a observé plus d'une fois que quelques abeilles étrangères entraient dans une ruche libre et que peu après un essaim venait prendre possession de cette même ruche. Il faut croire que cette visite de reconnaissance était intéressée et que cette avant-garde a amené dans la demeure choisie la nouvelle colonie.

J'aurai bientôt omis de vous dire que M. Combremont est un fidèle abonné de notre *Bulletin*.

Honneur à ce maître et puisse-t-il recevoir encore longtemps nos visites intéressées.

C. B.

CORRESPONDANCE

Fribourg, 2 juin 1914.

J'ai visité dimanche et lundi de cette semaine, bon nombre de ruchers dans la Broye vaudoise et fribourgeoise. Partout c'est la disette noire, du couvain dans une grande partie des hausses, à peine quelques cellules à moitié pleines de provisions. Il faudrait presque donner ce que la nature refuse à nos protégées depuis le 1^{er} mai.

Ce qui m'a aussi désagréablement surpris, c'est la mentalité de bon nombre de débutants en ce qui concerne le choix d'une ruche. La ruche économique est pour eux d'un prix encore trop élevé, paraît-il, ils logent leurs abeilles dans des caisses sans proportions sans mesures; les cadres, mal faits, à peine cloués. Un essaim, jeté dans une de ces caisses, sans couvain, sans amorce aucune, avait construit le tiers environ trois cadres et y avait logé quelque nourriture, la reine commençait à pondre. C'est dire que ces pauvres bestioles se contentent parfois de peu et montrent envers leurs maîtres inexpérimentés et avarés, une disposition extraordinairement bienveillante.

C. B.

PLAIDOYER DES ABEILLES

(SUITE)

L'abeille est irritable, vindicative, méchante égoïste, dites-vous. En êtes-vous bien certains ? Est-ce se montrer irritable, vindicatif ou méchant que d'être saisi d'un accès de légitime colère et de défendre son bien lorsqu'un être brutal vient bouleverser de fond en comble tout votre travail, anéantir en un instant le fruit de vos efforts, piller vos magasins disperser vos sœurs au berceau, tuer ou emprisonner celles qui sont dans la force de l'âge, enlever une mère vénérée pour la remplacer par une étrangère ; agir, en un mot, sans aucun ménagement, alors que le même être sait bien qu'il pourrait tout obtenir par la douceur !

Est-ce être égoïste que de défendre des biens honnêtement acquis, laborieusement amassés en vue de la saison froide que nous savons être proche et pendant laquelle nous péririons infailliblement si nos magasins se trouvaient vides ou peu garnis !

Que de massacres inutiles sous prétexte de nous calmer, de nous soumettre ou de nous dompter ! C'est tantôt l'asphyxie momentanée, tantôt l'étouffement barbare qui anéantit chaque année un nombre si considérable de familles.

Nous sommes d'humeur changeante, dites-vous, douces au printemps, agressives à mesure que la saison s'avance, mais toujours peu sociables.

A vous entendre, on pourrait croire que c'est de nous que parlait un de vos poètes lorsqu'il disait :

Il y a une apparence de vérité dans ce reproche si souvent formulé. Mais qui d'entre vous, s'il veut raisonner froidement, sans parti pris, n'excusera ce changement d'humeur et ne comprendra notre mauvaise humeur passagère. Il y a tant de causes qui la déterminent : le temps, le manque de récolte, le pillage, etc. Notre peuple subit, comme vous, plus que vous peut-être, les influences atmosphériques et les chaleurs accablantes qui précèdent les orages, le rendent particulièrement irritable.

Lorsque les sources mellifères sont taries, que nos sœurs reviennent au logis le jabot vide, qu'elles se trouvent par ce fait inoccupées, l'inactivité leur est nuisible et mauvaise conseillère ; elle agit sur le caractère. Cela est vrai pour nous aussi bien que pour vous. Ces travailleuses qui, jusque-là n'avaient songé qu'à accomplir leur devoir de récolteuses, deviennent mauvaises devant le travail inutile et le repos forcé.

Quant au pillage dont nous aurons encore occasion de parler, c'est peut-être la cause qui influe le plus sur notre caractère; il nous démoralise complètement.

Il est encore d'autres motifs qui ont le don de nous aigrir, si nous ne vous en entretenons pas ici, c'est que ces causes ne vous étant pas connues, vous ne les comprendriez pas.

Puis, ajouté à tout cela, il y a encore des défauts de caractères, que certaines espèces apides, certaines de nos tribus se transmettent de génération en génération. Vous savez, par exemple, combien sont parfois agressives nos sœurs appartenant à certaines espèces, ou issues du croisement de deux races. Mais puisque nous parlons ici de ces défauts, nous pensons que vous n'avez aucun reproche à nous adresser de ce fait. N'est-ce pas vous qui entretenez ces dispositions en provoquant des croisements ou qui répandez, par l'importation, les races belliqueuses.

Faut-il insister sur les milliers et les milliers de nos sœurs sacrifiées sur l'autel des expériences ? Comme ce mot résonne bien à vos oreilles ! Il vous met la conscience à l'aise en couvrant une foule de méfaits dont nous sommes les innocentes victimes. Mais quel lugubre sens il a pour nous ; il est synonyme de privations, de misères, de travail sans fruit, de dispersion, de martyre sans cesse renouvelé, de tout enfin ce que peut imaginer un cerveau aussi fertile en expédients que l'est celui des humains.

Et, si, agacées par ces expériences dont nous ne comprenons pas toujours le but, il nous arrive de vous faire sentir notre colère, c'est encore notre *mauvais caractère* qui cause ces piquûres, car vous ne voulez pas reconnaître qu'elles ont pour cause une brusquerie, un oubli, un manque de précaution, etc. Vous savez cependant que nous haïssons les heurts, les cris, les gestes désordonnés, les mauvaises odeurs, que nous fondons, au péril de notre vie, sur ceux qui en sont les auteurs, comme sur les voleuses qui cherchent à s'introduire dans nos demeures pour s'y gorger de miel et amener la désorganisation de nos républiques. Et vous, apiculteurs, vous semblez prendre plaisir à nous exciter par la brusquerie de vos mouvements, à nous irriter par des odeurs nauséabondes, à inciter les voleuses au pillage en laissant nos demeures trop longtemps ouvertes. Vous excitez nos défauts, nos passions, vous réveillez nos mauvais instincts sans vouloir en supporter les conséquences.

Mais ce n'est pas logique, avouez-le ! Faut-il s'étonner alors, si une foule de nos sœurs, confondant dans un même ressentiment, tous ceux d'entre vous qui approchez de nos demeures, ne voyant en eux que des ennemis, fondent sur eux pour les transpercer du dard acéré qui les met en fuite.

Le miel, ou si vous préférez, l'odeur du miel, produit sur nous une sorte de griserie qui, dites-vous, nous porte au pillage. Nous devons reconnaître que vous avez raison. Nous aimons le miel par-dessus tout et nous ne reculons devant rien pour nous en gorger. Mais, pourquoi, connaissant cette faiblesse, pourquoi, vous qui êtes les maîtres, nous présenter les occasions de faire mal ; pourquoi nous tenter, alors que vous savez fort bien que nous ne pourrions pas résister. Vous savez aussi que toutes les autres matières sucrées excitent notre gourmandise ; nous y goûtons et nous nous précipitons, bien que cette faute soit très souvent payée de notre vie. Mais, ici encore, vous êtes les premiers fautifs, comme du reste en beaucoup d'autres choses.

Il y a parmi nous, nous le reconnaissons, des sœurs perverses qui, ayant eu occasion de se procurer du miel par fraude, ne veulent plus aller puiser le nectar à ses sources naturelles, qui cherchent à s'en procurer par le vol, qui vivent de rapine et de pillage. Peut-être l'exemple leur vient-il de haut ? Dans ce cas, pourquoi leur en faire un reproche ?

Ceux d'entre vous qui, en visitant nos ménages, évitent tout ce qui peut nous exciter, qui craignent de nous fournir la plus petite occasion de tomber dans le mal, se trouvent récompensés de leurs précautions par la débonnairté qu'ils rencontrent en nous. Nous nous demandons pourquoi vous n'agissez pas tous pareillement. Affaire de tempérament, peut-être ! Est-il permis à vous seul d'en avoir ? Mais vous reconnaîtrez avec nous qu'un peu de douceur et de précautions éviteraient bien des piqûres, faciliteraient tous les travaux, éloigneraient la plupart des cas de pillage, si funestes à nos familles trop faibles ou trop pacifiques.

Certaines odeurs, nous venons de le dire, nous sont antipathiques, ont la propriété d'exciter notre colère, laquelle se traduit toujours par des piqûres et partant, par la mort d'un plus ou moins grand nombre de nos sœurs.

Devez-vous donc nous imputer à crime les piqûres occasionnées par les senteurs d'étable dont sont parfois imprégnés les vêtements de ceux qui s'approchent de nous ? Les haleines empestées d'alcool, l'odeur de la transpiration des humains et des animaux ont les mêmes propriétés. Sachant cela, il vous serait facile de faire disparaître ces causes de désordre.

Comme nos cousines les fourmis, nous sommes laborieuses et actives ; ce sont là des qualités qui vous ont plu et que vous avez bien voulu nous reconnaître. Mais nous n'avons aucune gloire à nous en enorgueillir, car nous les tenons de la nature. Vous ne voudriez pas nous voir paresseuses ou indolentes comme les pucerons ou certains scarabées, pleines de sang-froid et d'insensibilité comme le dermestre,

robustes comme les capricornes ou encore d'une délicatesse et d'une faiblesse étonnantes comme les éphémères. Vous n'aimeriez non plus nous voir sociables à la façon de diverses chenilles, des guêpes et des fourmis dont le travail n'est d'aucune utilité. Il ne vous plairait pas davantage de nous voir solitaires comme les araignées, toujours à l'affût d'une proie quelconque. Rien de tout cela ne vous conviendrait et ne serait de nature à vous satisfaire.

Telles nous avons été créées, telles que nous sommes, nous voulons le rester, avec des défauts que vous nous aiderez à atténuer et peut être à faire disparaître, mais aussi avec nos quelques qualités qui nous feront être de plus en plus appréciées.

(*A suivre.*)

L. Forestier.

DÉPOPULATION DES RUCHES

Fribourg, le 15 mai 1914.

Aux causes variées qui retardent le développement des ruches, en temps utile, pour la miellée : reines trop vieilles et mauvaises ponduses, cadres à cellules de bourdons trop nombreuses, maladies diverses des abeilles, etc., il convient d'en ajouter une qui mérite toute l'attention des apiculteurs, c'est la dépopulation printanière. C'est la bise et les journées de pluie glaciale qui font, chaque année, au printemps, des hécatombes de butineuses dans nos ruchers. Cette question est d'actualité.

Permettez-moi, chers collègues, d'émettre ici quelques observations qui m'ont été fournies par une dizaine d'années d'expérience. J'aimerais voir cette question traitée par des apiculteurs plus anciens et plus expérimentés que moi : Ils nous fourniraient certainement des renseignements précieux.

Après une période de beaux jours ensoleillés qui permirent à nos chères abeilles d'augmenter sensiblement population et provisions, voici qu'un regrettable retour de froid est venu, dans notre riant canton de Fribourg, arrêter, le 9 mai, le travail fiévreux de nos ruchers. Une pluie glaciale suivie d'une chute abondante de neige, pendant la nuit suivante, a plongé apiculteurs et campagnards dans la désolation. Partout, prairies en fleurs et arbres en pleine végétation, ployant sous un blanc linceul, faisaient bien triste mine.

Malgré ces journées néfastes qui durèrent jusqu'au 12 mai, nos pauvres bestioles, habituées à sortir chaque jour et à revenir au logis chargées de butin, ne pouvaient se résigner à l'oisiveté. Beaucoup, songeant à leur cher couvain à nourrir, partaient aux champs,

malgré la basse température de 6 à 8 degrés et malgré la pluie, pour travailler aux provisions. Quelle témérité ! Combien, hélas ! ont péri congelées par la neige sur laquelle elles se posaient imprudemment ! D'autres aussi, nobles victimes du devoir et de l'amour maternel, ayant réussi à grand'peine à rejoindre la porte du logis, culbutaient souvent, transies de froid sur la planchette de vol chargée de neige fondante ou d'eau glacée et y restaient engourdies, sur le dos, pour ne plus se relever.

Ces déperditions d'abeilles sont malheureusement trop fréquentes sous notre dur climat fribourgeois, aux mois de mars, d'avril et de mai, c'est-à-dire au moment où les vies des butineuses sont dix fois plus précieuses qu'au fort de l'été. C'est l'époque où les ruches se développent avec ardeur et où l'apiculteur bâtit des projets glorieux.

Hélas ! que de fois la bise noire, la pluie glaciale, la neige intempesive viennent décimer ses belles colonies et réduire, à l'état de châteaux en Espagne, ses plus légitimes espérances !

Certaines années, un mois de septembre froid et pluvieux vient encore diminuer, pour les mêmes raisons, le développement du couvain qui doit produire les nourrices du printemps suivant.

A ces accidents regrettables, qui surviennent surtout au printemps et au mois de septembre pendant l'élevage du couvain, quel remède devons-nous opposer ?

Voici le mien : fermer complètement les grilles des trous de vol de mes Dadant; puis obscurcir le plus possible ces trous de vol en plaçant, tout contre, des tuiles ou des planchettes; ceci afin de calmer l'agitation des abeilles que la lumière solliciterait à sortir.

On peut intercaler un léger tampon d'herbe peu serrée à chaque extrémité de la tuile pour rendre l'obscurité plus complète dans la ruche. Que si l'on m'objecte le besoin indispensable d'eau pour les abeilles pendant cette courte claustration, j'imagine qu'un peu de sirop très clair et légèrement salé, versé dans le nourrisseur, suppléera à cette nécessité. La plupart du temps les nectars récoltés récemment suffiront aux besoins des abeilles.

Cette opération m'a toujours réussi pleinement; mais il faut pouvoir l'entreprendre de bonne heure, avant la sortie des abeilles. L'agitation de ces dernières, qui se voient claustrées, se calme très vite dans l'obscurité, surtout si la température ambiante est basse. Il est prudent, pour que l'aération soit suffisante pendant cette claustration passagère, que les trous de vol soient aussi larges que possible, 20 à 24 centimètres, et qu'ils soient munis de porte-glissières grillagées.

Pourquoi ce genre d'ouverture n'est-il pas plus fréquemment usité dans les ruches Burki ? Les trous de vol de ces dernières, qui ont

15 centimètres de largeur, pourraient, comme ceux des Dadant, être facilement portés à 22 ou 24 centimètres, puisque la ruche a 30 centimètres de largeur intérieure.

Voilà donc un moyen bien simple de confiner les abeilles, pour une très courte durée, pendant les retours de froid du printemps, sans employer obligatoirement la ruche claustrante de M. le prof. Bosset, qui serait le rêve en pareilles circonstances.

Un certain nombre d'apiculteurs, amateurs de menuiserie, se font un plaisir de construire eux-mêmes leurs ruchers, ce en quoi je les approuve grandement. C'est un exercice hygiénique qui procure une notable économie à son auteur.

Ils choisissent à cet effet un modèle qu'ils s'appliquent à copier fidèlement. Mais il y a modèle et modèle, comme il y a fagot et fagot. J'ai, pour ma part, des ruches Dadant-Blatt de plusieurs provenances. J'ai reconnu, avec l'expérience, la supériorité de certains modèles sur d'autres uniquement au sujet de la construction de la planchette de vol. Permettez-moi, chers lecteurs, si ce n'est pas abuser de votre patience, d'en dire ici quelques mots.

Cette question me paraissait autrefois sans grande importance. Je me trompais fort. Certaines planchettes de vol comprennent, à l'entrée immédiate de la ruche, une plate-forme de 8 à 10 centimètres de largeur suivie d'un plan plus ou moins incliné.

D'autres, telles les ruches Paintard et d'autres d'aussi illustre origine, ont 1 centimètre seulement de plan horizontal, à l'entrée, suivi d'une pente très forte, 30 à 35 %.

Ces derniers modèles sont certainement les meilleurs pour l'écoulement des eaux en temps de pluie ou de neige; sur les premiers l'eau séjourne par flaques épaisses. J'ai vu bien des pauvres abeilles y culbuter, au retour d'un voyage, et, lorsque l'eau était à température trop basse, perdre instantanément leur vigueur et mourir étouffées en quelques secondes.

C'est par milliers, dans le courant d'une année, que chaque ruche ayant le défaut précité doit compter ses victimes en temps de pluie, au printemps comme en automne.

J'ai rencontré à Bulle, chez un jeune et zélé apiculteur, M. Stockli, qui dirige avec succès un rucher Dadant des mieux tenus que je connaisse dans notre canton, un perfectionnement qui mérite d'être signalé: c'est un petit vestibule mobile adapté à l'entrée de chaque ruche et qui protège ses habitantes, dès leur rentrée au logis, contre les accidents dont je viens de parler.

Une planchette verticale, suspendue à l'auvent de ce vestibule par des charnières, pouvant se lever ou se rabattre à volonté, permet de laisser aux abeilles un passage facile pour leurs envolées ou de plon-

ger leurs trous de vol dans l'obscurité. Ces petits vestibules, avec leur portière relevée, offrent aussi un abri efficace contre les feux du soleil de juillet.

Ces considérations valent, je crois, la peine que nous apportions toute notre vigilance à la bonne façon des planchettes de vol, qui doivent toujours être fortement inclinées en avant.

Les auvents demandent une **largeur** convenable (10 à 12 cm.), ils doivent couvrir toute la largeur des plateaux et être placés à 20 cm. au plus au-dessus des trous de vol pour protéger efficacement ces derniers contre la pluie et le soleil.

C'est à ces noyades malheureuses, causées par notre imprévoyance, que nous pouvons attribuer une bonne partie de la dépopulation de nos ruches pendant les mauvais jours.

Apiculteurs, mes chers collègues, pas de négligence ! Si nous voulons contribuer, dans une plus grande mesure, à la prospérité de notre apier, réparons les planchettes de vol, les entrées et les auvents défectueux ! Quand soufflera la bise noire ou que tombera la pluie glacée, ne laissons pas avec insouciance nos héroïques butineuses s'envoler, sans autre profit, à la mort ! Fermons les trous de vol de nos ruches !

Albéric de Cibeins,

membre de l' « Abeille fribourgeoise ».

CORRESPONDANCE

Voici deux faits, dont l'un est pour moi une véritable énigme.

Au mois d'août de l'année dernière j'avais formé, avec des abeilles communes, un essaim artificiel auquel j'avais donné une reine italienne. Le 3 novembre, entre midi et une heure, je me trouvais auprès de la ruche de cette colonie quand je vis la reine sortir, faire quelques pas devant l'entrée, puis prendre son vol; après avoir décrit quelques cercles au-dessus de la ruche, elle rentra tranquillement. Tout cela n'avait pas duré plus de 15 à 20 secondes. Pensant que j'avais affaire à une jeune reine, j'ouvris la ruche pour m'assurer de la chose et examinai les rayons, mais je n'y trouvai aucune trace d'alvéole de reine. Actuellement, cette reine produit de jolies abeilles italiennes. Si ç'avait été une jeune reine, je doute fort qu'elle eût pu être fécondée au mois de novembre, et encore par un mâle italien, car à cette époque-là je n'avais plus de mâles, ni italiens ni autres; en outre, je suis le seul ici à avoir des abeilles italiennes.

Comment expliquer ce fait, qui est en contradiction avec l'opinion

généralement établie que la reine ne quitte la ruche que pour la fécondation ou bien avec un essaim ?

Ces jours-ci cette même colonie me donna un autre sujet d'étonnement. En visitant la ruche, il n'y a pas bien longtemps, j'avais constaté que, outre le couvain d'ouvrières, il y avait encore du couvain de mâles, mais je n'avais pas examiné attentivement ce dernier ; seulement, ces derniers jours, je remarquai que de petits mâles de race commune sortaient de la ruche et y rentraient. Intrigué, j'ouvris la ruche, retirai un cadre du milieu, et, à côté d'une belle plaque de couvain d'ouvrières, je vis du couvain de mâles dans des cellules d'ouvrières. Hier j'ai attrapé un mâle de taille normale qui sortait de la ruche : il était de race italienne.

La seule conclusion qu'on puisse tirer, me semble-t-il, du fait que je relate est que, outre la reine italienne, il y a encore dans ladite colonie une ouvrière pondeuse de race commune.

A propos de la question soulevée par M. Schumacher sur le sexe des œufs (n° 3) j'ai cité (n° 4) l'apiculteur russe Potrékhine, qui assure que les reines fécondées pondent parfois des œufs de mâles dans des cellules d'ouvrières. Après la constatation dont je viens de parler (présence d'une ouvrière pondeuse), je suis à me demander si la chose est aussi rare que je le supposais et si ce n'est pas sur des cas semblables qu'est fondée l'affirmation de M. Potrékhine. Si les petits mâles avaient été de la même race que la reine, l'idée ne me serait pas venue qu'il pouvait y avoir une ouvrière pondeuse. Je crois qu'on peut conclure, sans risquer de se tromper, que l'apparition de petits mâles dans une ruche pourvue d'une reine dénote d'une façon certaine la présence d'une ouvrière pondeuse.

Quant à l'origine des ouvrières et des mâles, je connaissais les deux théories, mais je n'avais aucune opinion personnelle ; maintenant, je crois bien que je vais me ranger du côté de ceux qui, avec M. R., affirment que la reine pond des œufs d'ouvrières ou des œufs de mâles tout à fait mécaniquement, c'est-à-dire sans aucune intervention de sa volonté ou de son instinct.

Le Touvet (Isère), le 11 juin 1914.

Aug. Cordey.

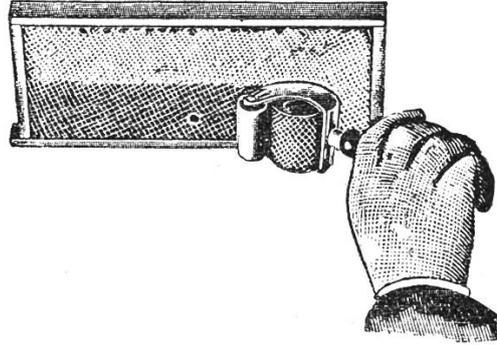
Résultat du travail de nos ruches sur balance du 1^{er} octobre 1913 au 31 mars 1914.

	Altitude Mètres	Force de la colonie	Diminution du 1 ^{er} octobre 1913 au 31 mars 1914.	Diminution en avril Grammes	Augmentation Grammes	Journée la plus forte Grammes	Date
Bramois (Valais)	501	Moyenne	7200	—	—	—	avril
Mollens »	1061	»	6200	—	—	—	—
Monthey »	401	Bonne	8300	6550	—	—	—
Premploz »	—	»	—	—	—	1800	29 »
St-Luc »	1650	»	—	—	—	—	—
Bulle (Fribourg)	888	Moyenne	11700	—	—	500	29 »
Châtel-St-Denis»	819	»	5600	2500	—	—	—
Dompierre »	475	Bonne	7800	—	3350	1100	28 »
La Sonnaz »	570	»	—	—	—	—	»
Chatelaine	430	Moyenne	—	—	—	—	»
Conches	—	Forte	—	—	800	1500	12-18 »
Bournens (Vaud)	568	Bonne	6200	—	11200	3100	29 »
Essert s/Champvent	485	Forte	7000	—	4000	1100	28 »
Panex s/Ollon »	928	Bonne	7100	2000	—	—	—
Premier »	872	»	8000	—	—	—	—
Vuibroye »	760	»	—	—	5100	2200	27 »
Belmont(Neuchâtel)	491	Faible	7200	600	—	500	22 »
Buttes »	700	Bonne	6900	—	—	—	—
Cernier	834	Moyenne	—	—	—	—	—
Coffrane »	800	Forte	9300	1000	—	1200	27 »
Couvet »	750	Moyenne	8600	3200	—	100	29 »
St-Aubin »	458	»	6600	2700	—	50	29 »
Courfaiivre a) (J.-B.)	474	Bon. moyenne	7300	—	1300	400	28 »
» b) »	»	» »	6650	—	1950	650	29 »
Cormoret »	711	Moyenne	—	—	—	—	—
Tavannes »	761	Forte	—	—	—	—	—

Résultat du travail de nos ruches sur balance en mai 1914.

	Altitude mètres	Force de la colonie	Diminution Grammes	Augmentation Grammes	Journée la plus forte Grammes	Date
Bramois (Valais)	501	Moyenne	—	3500	1700	30 mai
Mollens »	1061	»	4300	—	400	21 »
Monthey »	401	Bonne	—	2600	1300	30 »
Premploz		»	3400	—	900	7 »
St-Luc »	1650	»	1650	—	800	20 »
Bulle (Fribourg)	888	Moyenne	—	4400	1700	3 »
Châtel-St-Denis »	819	»	—	1700	1200	14 »
Dompierre »	475	Bonne	4000	—	450	3 »
La Sonnaz »	570	»	1000	—	1500	18 »
Châtelaine (Genève)	430	Moyenne	—	1500	550	18 »
Conches »		Forte	—	5700	2000	21 »
Bournens (Vaud)	568	Bonne	8300	—	1700	4 »
Essert s/Champ ^t »	485	Forte	6050	—	400	23 »
Panex s/Ollon »	928	Bonne	—	1000	800	21 »
Premier »	872	»	4050	—	500	30 »
Vuibroye »	760	»	—	3500	3300	3 »
Belmont (Neuchâtel)	491	Faible	400	—	700	31 »
Buttes »	700	Bonne	2050	—	900	22 »
Cernier »	834	Moyenne	1600	—	900	22 »
Coffrane »	800	Forte	—	2400	1900	22 »
Couvet »	750	Moyenne	—	1600	1400	23 »
St-Aubin »	458	»	4200	—	300	31 »
Courfaivre a) (J.-B.)	474	Bonne moyen ^e	2100	—	600	23 »
» b) »		»	3100	—	400	22 »
Cormoret »	711	Forte	1600	—	—	—
Tavannes »	761	Bonne	250	—	1500	23 »

RABOT A DÉSOPERCULER



M. J. Arter, ingénieur à Ober-Engstringen (Zurich), nous a envoyé un appareil destiné à désoperculer les rayons ; c'est une espèce de petit rabot qui tranche sur une largeur de 4 $\frac{1}{2}$ centimètres à la fois les opercules qui sont reçues dans un réservoir en aluminium d'où on les jette dans un vase quelconque. Pour empêcher de coller, on trempe l'appareil de temps en temps dans l'eau bouillante. Il paraît que l'appareil a fait ses preuves ; M. le Dr Kramer et M. Gisler le recommandent en disant : « Le travail se fait vite, proprement et les apiculteurs auront du plaisir à se servir de cet instrument. » Prix 3 fr. 80. U. G.

NOUVELLES DES RUCHERS

M. F. Berthouzoz, Premploz, 5 juin 1914. — Au lieu de nous trouver comme d'ordinaire, à cette époque, en pleine miellée, c'est la disette qui se prolonge au delà des limites permises. Les commandes de bidons sont suspendues pour faire place à la chasse aux maisonnettes, car en général les essaims pullulent. Du 13 mai à ce jour, sur 53 ruches, j'ai 15 nouvelles inscriptions au « registre matricule ». Cette proportion est bien plus forte encore chez certains apiculteurs du centre. Voilà pourquoi les menuisiers — ceux qui savent encore où battre de la tête — se frottent les mains, pendant que les ferblantiers chôment. Chacun se repose à son tour, c'est logique. L'apiculteur seul — c'est malheureux — doit faire exception à cette règle, n'ayant aucun moment de répit. S'il n'a pas la peine de tourner l'extracteur, il doit courber l'échine sous des sacs de sucre. C'est une distraction comme une autre, mais coûteuse dira-t-on ! Trouvez-en, en notre siècle, de celles qui ne le soient pas, plus ou moins !

Les premières hausses placées à fin mai sont encore à sec ; comment en serait-il autrement quand la balance persiste à nous accuser lamentablement des diminutions journalières de 200 à 400 grammes. Et cependant des myriades de corolles variées tapissent nos prairies, offrant généreusement leur cœur aux butineuses. Mais les nectaires doivent encore être à sec ou à peu près. Un simple coup d'œil le matin ou le soir au rucher suffirait

à nous en convaincre : aucune animation avant le lever ou après le coucher du soleil, alors que, durant les fortes miellées, c'est un va-et-vient effervescent dès la pointe du jour et jusque vers la tombée de la nuit.

En voyant déjà la faux impitoyable commencer son œuvre, ne sentirions-nous pas s'évanouir petit à petit nos espérances, si elles n'étaient solidement ancrées ? Les foins couchés par la neige du 10 mai demandent réellement à être retirés plus tôt cette année. Nous ne devons toutefois désespérer pour autant. La nature dans ses caprices incompréhensibles, nous réserve-t-elle peut-être quelque généreuse surprise du genre de celle dont nous avons été dotés en 1912, dans le Valais central ? La récolte, arrivée seulement avec les premiers jours de juillet, fut cette année-là plus abondante que jamais. Pour le moment, espérons encore !

M. Heyraud, Saint-Maurice, le 9 juin 1914. — Nous avons un vilain temps, ces jours ; il pleut et la neige nous touche presque. Les ruches, qui ne sont pas très fortes sont obligées d'être nourries ainsi que les essaims ; cette année-ci, il a été difficile de supprimer certains essaims ; j'en ai eu un qui a pesé près de 4 kg. La souche avait une quarantaine de cellules royales, ce dont j'ai profité pour faire des nucléus ; nous sommes à nous demander ce que sera la récolte, quoique nous ayons actuellement une hausse avec 20 kg.

M. Stahlé, Coffrane, 2 juin. — L'état atmosphérique du joli mois de mai (! ?) n'a pas permis aux abeilles de profiter de l'abondante floraison des dents-de-lion et des arbres fruitiers. Il a fallu même nourrir des ruches qui se mettaient à expulser du couvain. Malgré cela, dès le 21, il me fallait mettre des hausses pour loger tout le monde et ne pas courir le risque de l'essaimage effréné auquel m'avaient accoutumé mes abeilles ces dernières années. J'ai réussi en effet et je n'ai eu qu'un essaim d'une ruche de laquelle je n'attendais rien. Il n'en est pas de même autour de moi. Plusieurs essaims sont sortis chez nos voisins qui n'en attendaient pas. Dès le dernier jours du mois, l'épine-vinette, le cytise, la blanchette sont en fleur et bien visitées et si la floraison de l'esparcette peut se passer dans de bonnes conditions, j'ai tout un monde prêt à en profiter.

M. Mahon, Courfaivre, 2 juin. — Un coup d'œil jeté sur les chiffres ci-joints¹ vous dira que dans le Jura-Nord, il y pleut, la température, sauf la période du 19 au 24 est fraîche et que la récolte du miel est nulle.

Les essaims sont déjà nombreux, pas moins de dix chez moi, sans compter ceux que j'ai pu empêcher. A peu près toutes les ruches se disposent à jeter des essaims sans que pour autant la place manque pour la ponte, les abeilles, et l'emmagasinage du... miel et je ne crois pas que la trop grande chaleur ait pu jusqu'à maintenant les incommoder. Puis ces essaims ont le tort d'aller se grouper très loin du rucher, jusque dans la forêt, ou si c'est dans mon voisinage immédiat, de repartir au bout de 5 à 10 minutes, exactement comme s'ils se hâtaient de fuir un lieu ou un maître désagréable.

Cependant, il ne peuvent me reprocher de les avoir laissés manquer du nécessaire à tous les points de vue.

¹ Des pesées de mai..

J'ai vu les premières fleurs du petit trèfle rouge des prairies le 15, minette ou lupuline le 18, aubépine ou épine blanche le 20, esparcette et sauge le 25, moutarde noire le 28, scabieuses le 30 mai.

M. Comtat, Pregny, le 18 juin 1914. — Encore une année qui comptera dans les maigres; pourtant le commencement de la saison a été beau et pouvait laisser supposer une abondante récolte. Les ruches étaient à peu près partout bonnes, nos vergers bien fleuris, les marronniers splendides, les prés étaient bleus et roses des sauges et des esparcettes, malheureusement le temps ne fut jamais de la partie; la bise, le vent, le froid, la pluie les matinées brumeuses, les après-midi pluvieux ont toujours empêché nos abeilles de travailler sérieusement. Les bonnes ruches, fin avril ou dans les premiers jours de mai 10 à 12 cadres de couvain, ont à l'heure actuelle 10 cadres de hausse pleins, maximum, et la récolte est finie; dans les prés non fauchés les esparcettes et les sauges ne sont plus que des fêtus de paille sans fleurs. Dans certains endroits, les essaims étaient surabondants; c'est par trois que quelques apiculteurs les récoltaient, ainsi un propriétaire de 12 ruches n'en a eu qu'une qui n'a pas donné d'essaim. Par contre, l'ami M., qui a près de 70 ruches n'en a eu qu'un seul et a bien dû placer une vingtaine de doubles hausses.

Si nos avenues de tilleuls donnent encore quelque chose, nous arriverons bien à un maximum de 12 à 15 kg. par ruche, c'est donc loin d'être brillant.

CONVOCATION

L'assemblée générale de la Fédération vaudoise des sociétés d'apiculture est fixée au dimanche 12 juillet. C'est la section de Cossonay qui a bien voulu se charger d'organiser cette journée. La réunion aura lieu à Daillens, à 10 h. 30 du matin.

Après la partie officielle un modeste banquet sera servi aux participants, dans la nouvelle auberge de Daillens.

Nous prions messieurs les présidents de sections de bien vouloir faire le nécessaire pour recueillir les inscriptions dans leurs sections et d'indiquer le nombre des sociétaires voulant prendre part au banquet, au président de la section de Cossonay, pour le 15 juillet, dernier délai.

Le comité.

REINES

A vendre quelques jeunes reines noires et croisées garanties supérieures, provenant des cellules prélevées à l'essaimage, aux prix de 4 et 5 fr. pièce.

S'adresser à **F. STÖCKLI, Bulle**